

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2023, le 11 Avril à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle de mariage, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2023.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, FIEVET Christelle, HOUZE Marie-Martine, MOREAU Valérie, NOULETTE Jessica, RASSE Virginie, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ANTOINE Jean-Luc, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, MARTINACHE André, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DUHEM Gwenaëlle à Mme DELCROIX Séverine, MM : ACCETTONNE Grégory à Mme DESMYTER Gaëlle, BRICE Emile à M. DESMOUCELLE Didier, CLOCHARD Jean-François à M. HOCQ Daniel, RATAJCZAK Christophe à M. DELANNOY Frédéric, SAVARY Gabriel à M. VELU Philippe

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202322 – Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au sein de la CCCO

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent a décidé la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) chargée d'évaluer les transferts de charges et de calculer les nouvelles attributions de compensation, et composée de 21 membres titulaires et 21 membres suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DESIGNE : - Madame DELCROIX Séverine, 2^{ème} Adjointe, comme déléguée titulaire,
- Monsieur HOCQ Daniel, 3^{ème} Adjoint, comme délégué suppléant.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 202268 du 11/10/2022 ayant le même objet.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/05/2023
Le Maire
Frédéric DELANNOY

